

Mémoire

Vivre dans la crainte, par Mario Possamai

Contexte

Ce rapport indépendant a été commandé par la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers dans le but de faire une évaluation critique des interventions des fonctionnaires de la santé publique et des décideurs pendant la première vague de la pandémie de COVID-19. Le rapport se concentre particulièrement sur comment ces interventions ont affecté la santé et la sécurité des travailleurs de la santé de première ligne.

À la lumière du taux élevé d'infections chez les travailleurs de la santé du Canada, le rapport offre une série de recommandations visant à améliorer les pratiques liées à la santé et la sécurité au travail – et mieux protéger les travailleurs de la santé de première ligne – au moment où le Canada entre dans la deuxième vague de COVID-19.

Le rapport a été rédigé par Mario Possamai, ancien conseiller principal au sein de la Commission ontarienne sur le SRAS. Ayant une connaissance approfondie de l'enquête sur la pandémie du SRAS en 2003, Possamai s'appuie grandement sur les leçons tirées de la Commission sur le SRAS. De l'avis de plusieurs commentateurs, nous aurions eu de bien meilleurs résultats pendant la pandémie de COVID-19 si le Canada avait tenu compte de ces leçons tirées du SRAS.

Conclusions

Dans le rapport, Possamai conclut : « Le Canada est témoin d'un échec systémique évitable du fait qu'il a ignoré les leçons tirées de l'écllosion du SRAS en 2003. »

« C'est un échec sur deux fronts : ne pas s'être préparé adéquatement et ne pas avoir répondu instamment et d'une façon qui était à la hauteur de la plus grave urgence de santé publique en un siècle. »

Possamai met en relief des manquements majeurs dans l'approche du gouvernement canadien pour gérer la santé publique, ainsi que l'approche dangereuse et irresponsable pour assurer la sécurité des travailleurs lors de la réponse à la pandémie :

- Plus de 21 000 travailleurs de la santé étaient infectés par la COVID-19 à la fin juillet 2020, ce qui représente près d'un cas sur cinq au Canada.
- Au moins 16 travailleurs de la santé sont décédés.
- La moyenne mondiale d'infections chez les travailleurs de la santé est de 10 pour cent. Or, le Canada affiche presque le double du taux d'infections chez les travailleurs de la santé, comparativement aux autres pays.

- Les résultats du Canada sont particulièrement décevants comparativement aux pays asiatiques ayant aussi vécu le SRAS en 2003. La Chine, par exemple, a eu recours aux précautions contre la transmission aérienne, notamment les respirateurs N95, peu de temps après le début de l'écllosion, et le taux d'infections chez les travailleurs de la santé est d'environ quatre pour cent. De façon similaire, à la fin juillet 2020, on compte moins de dix travailleurs de la santé infectés à Hong Kong et Taiwan, où les respirateurs N95 sont utilisés de façon routinière par les personnes s'occupant des patients atteints de la COVID-19.
- Au Canada, des milliers de travailleurs de la santé ont été inutilement mis à risque par la mauvaise gestion du gouvernement.



Recommandations

Principe de précaution

Si le Canada veut vraiment protéger ses travailleurs de la santé, et le public, pendant une crise de santé publique comme la COVID-19, il doit adopter le principe de précaution. Selon le principe de précaution, leçon au cœur même de la Commission sur le SRAS, les mesures pour diminuer les risques ne doivent pas attendre la certitude scientifique.

« Le principe de précaution est facile à comprendre », précise Possamai. « Les mises en garde préventives sont communes dans nos vies quotidiennes. Il y a : ‘mieux vaut prévenir que guérir’. Il y a : ‘regarder avant de sauter’. Il y a : ‘ouvrage hâté, ouvrage gâché’. Intuitivement, nous comprenons ces sages conseils.

Le rapport de Possamai recommande d'adopter expressément le principe de précaution afin qu'il serve de principe directeur dans l'ensemble du système de soins de santé. Possamai soutient aussi que, étant donné que les agences de la santé publique prennent des décisions qui ont un impact direct sur la santé et la sécurité des travailleurs de la santé, elles doivent collaborer avec les syndicats de ces travailleurs et avec les experts en sécurité au travail, et toute décision doit se baser sur le principe de précaution qui doit être considéré comme élément essentiel.

Santé et sécurité au travail

Aux États-Unis, le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) est une partie essentielle du Centers for Disease Control and Prevention. Son mandat est d'assurer des conditions de travail saines et sécuritaires pour tous les Américains, et de protéger les ressources humaines. Ses employés viennent de différents domaines, y compris épidémiologie, médecine, sciences infirmières, hygiène industrielle, sécurité, psychologie, chimie, statistiques et ingénierie. C'est la seule agence fédérale ayant le mandat de mener et financer des études sur la santé et la sécurité au travail, et offrir de la formation, et qui intègre les connaissances permettant de prévenir les blessures et les maladies liées au travail chez les travailleurs américains.

Selon Possamai, le Canada doit mettre en place une agence similaire chargée de mener des études sur la sécurité des travailleurs. Cette agence serait partie intégrante de l'Agence de la santé publique du Canada. Elle aurait l'autorité légale de prendre des décisions par rapport à ce qui touche la sécurité des travailleurs, y compris l'élaboration de lignes directrices, directives, politiques et stratégies. Suivant l'exemple du NIOSH, elle mettrait l'accent sur la sécurité des travailleurs et la recherche en santé, et permettrait aux employeurs et aux travailleurs de créer des milieux sains et sécuritaires. Pour accomplir son travail, il serait essentiel d'avoir un personnel comme celui au sein du NIOSH, soit un personnel représentant une gamme similaire de domaines liés à la sécurité des travailleurs.

Équipement de protection individuelle

Au moment d'entrer dans la deuxième vague de COVID-19, qui pourrait s'avérer pire que la première, Possamai met en garde les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en précisant qu'ils doivent collaborer de manière urgente pour garantir un approvisionnement suffisant de respirateurs N95 ou mieux. Ces respirateurs sont essentiels pour protéger les travailleurs de la santé sur une base préventive. Pour que cela soit viable à long terme, il est prioritaire de maintenir et remplacer régulièrement les stocks stratégiques et de mettre en place une chaîne d'approvisionnement ici au Canada. Les gouvernements et les agences de la santé publique doivent s'engager à faire preuve de transparence par rapport aux stocks d'EPI.

Reddition de compte, surveillance et indépendance

Le rapport de Possamai comprend aussi de nombreuses recommandations visant à promouvoir davantage de transparence et de surveillance.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient adopter une loi obligeant leurs médecins hygiénistes en chef respectifs de faire état, annuellement, de la situation par rapport à la préparation en cas d'urgence sanitaire dans leur province ou territoire. Ces médecins hygiénistes en chef auraient l'autorité de faire des recommandations pour remédier toute lacune. Ces rapports devraient refléter les inquiétudes et les perspectives des syndicats de travailleurs de la santé, et des experts en sécurité au travail.

De plus, pour augmenter la transparence et aider les gouvernements à planifier efficacement, on doit exiger que chaque province et chaque territoire élaborent un rapport sur le nombre d'infections chez les travailleurs de la santé. Ces rapports seraient publics et soumis aux principaux acteurs et au gouvernement fédéral. Ils seraient élaborés de façon conséquente, détaillée, transparente et en temps opportun.

Le Canada devrait avoir les ressources et la capacité pour évaluer, de façon indépendante, les directives de l'OMS, et formuler ses propres politiques afin qu'elles répondent à ses besoins et à ceux des travailleurs canadiens de la santé.



LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS
CANADIAN FEDERATION
OF NURSES UNIONS